	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 31 mars 2023</b>	<b>N° 2023-113</b>

Convocation du 24 mars 2023

Aujourd'hui vendredi 31 mars 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Pascale PAVONE, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, Mme Agnès VERSEPUY.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme Véronique FERREIRA à Mme Christine BOST  
Mme Christine BONNEFOY à M. Christian BAGATE  
Mme Simone BONORON à M. Benoît RAUTUREAU  
Mme Myriam BRET à M. Nordine GUENDEZ  
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Thierry TRIJOULET  
Mme Nathalie LACUEY à Mme Françoise FREMY  
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS  
M. Jérôme PESCIANA à M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM  
M. Kévin SUBRENAT à M. Patrick BOBET  
M. Jean-Marie TROUCHE à M. Fabrice MORETTI


**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Alain CAZABONNE à partir de 17h50  
Mme Zeineb LOUNICI à partir de 17h53  
Mme Pascale PAVONE à partir de 17h53  
M. Fabien ROBERT à partir de 17h50

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Pierre HURMIC à M. Alain GARNIER de 12h30 à 15h00  
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Isabelle RAMI de 12h45 à 17h25  
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Andréa KISS à partir de 17h45  
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 17h35  
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 14h30  
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean-François EGRON à partir de 12h  
Mme Claudine BICHET à M. Patrick LABESSE de 12h50 à 14h30  
Mme Brigitte BLOCH à Mme Céline PAPIN de 12h à 14h30  
M. Patrick PAPADATO à Mme Marie-Claude NOEL jusqu'à 16h40  
Mme Delphine JAMET à Mme Harmonie LECERF MEUNIER à partir de 16h30  
M. Stéphane PFEIFFER à M. Jean-Baptiste THONY à partir de 14h30  
M. Baptiste MAURIN à Mme Pascale BOUSQUET-PITT de 10h20 à 14h30  
M. Dominique ALCALA à Mme Béatrice SABOURET à partir de 17h32  
Mme Stéphanie ANFRAY à M. Sébastien SAINT-PASTEUR à partir de 16h00  
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE à partir de 17h30  
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Baptiste MAURIN à partir de 17h00  
Mme Pascale BRU à M. Bruno FARENIAUX à partir de 17h45  
M. Alain CAZABONNE à M. Fabien ROBERT de 14h30 à 17h50  
M. Olivier CAZAUX à Mme Camille CHOPLIN de 12h20 à 15h30  
M. Thomas CAZENAVE à M. Stéphane MARI à partir 12h15  
M. Gérard CHAUSSET à Mme Tiphaine CORNACCHIARI à partir de 17h15  
M. Christophe DUPRAT à M. Dominique ALCALA de 14h30 à 17h32  
M. Christophe DUPRAT à Mme Nathalie DELATTRE à partir de 17h32  
Mme Anne FAHMY à Mme Fabienne HELBIG à partir de 16h00  
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 17h40  
M. Guillaume GARRIGUES à M. Thierry MILLET à partir de 11h30  
M. Laurent GUILLEMIN à M. Maxime GHESQUIERE jusqu'à 10h50 et à partir de 12h20  
M. Michel LABARDIN à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 14h30  
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Anne LEPINE à partir de 17h25  
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Pascale PAVONE jusqu'à 15h10  
Mme Pascale PAVONE à Mme Zeineb LOUNICI de 16h50 à 17h53  
M. Michel POIGNONEC à Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 12h25  
M. Patrick PUJOL à M. Max COLES à partir de 12h25  
Mme Marie RECALDE à M. Frédéric GIRO à partir de 12h30 et à partir de 16h00  
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 13h20  
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Jacques MANGON à partir de 15h00  
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 14h30

**LA SEANCE EST OUVERTE**

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 31 mars 2023</b>	<b><i>Délibération</i></b>
	Direction du Foncier	<b><i>N° 2023-113</i></b>

---

**Bègles. Rue des Quatre Castéra et Quai du Président Wilson. Conclusion d'un Bail emphytéotique administratif pour la création d'une ferme agroécologique et activité maraîchère. Décision. Autorisation**

---

Madame Christine BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole est propriétaire sur le territoire de la commune de Bègles, d'une parcelle bâtie, d'une contenance d'environ 28 549m<sup>2</sup> sise Rue des Quatre Castéra et Quai du Président Wilson, cadastrée BI257, aux abords de l'échangeur 21 de la rocade, face à la Garonne.

Le fond de dotation dénommé « Cultures d'Envol » a pour objet de soutenir et de conduire toutes missions d'intérêt général à caractère social, éducatif, culturel, permettant de soutenir le développement de projets favorisant la culture sous toutes ses formes. Les objectifs du projet sont en concordance avec les objectifs de résilience alimentaire de Bordeaux métropole à savoir, nourrir, éduquer/former et essayer. Pour ce faire le fond de dotation envisage de développer sur ce terrain différents types de productions tels que le maraîchage bio, culture de petits fruits, apiculture ou encore des poules pondeuses. Le projet vise à créer une ferme agroécologique couplée à un projet d'insertion sociale, cette activité s'inscrivant pleinement dans le cadre d'une politique d'économie sociale et solidaire pour laquelle Bordeaux Métropole est compétente.

Au terme des négociations menées entre le fond de dotation Cultures d'Envol et Bordeaux Métropole, il a été convenu l'établissement d'un bail emphytéotique administratif portant sur environ 26 467m<sup>2</sup>, à détacher de la parcelle BI 257 d'une contenance de 28 549m<sup>2</sup> devant faire l'objet d'un document d'arpentage à venir, moyennant une redevance annuelle de 1 €HT pour une durée de 30 ans, conformément à l'avis de la Direction Immobilier de l'Etat n° 2022-33039-51823 en date du 26/09/2022.

Le faible montant de la redevance s'explique par les investissements prévus par le fond de dotation. En effet, l'investissement global sur le bâti et les terres cultivables est évalué à 2 500 000€HT. D'une part, la bâtisse implantée sur le terrain est en très mauvais état, elle fera l'objet d'importants travaux de rénovation évalués à 2000€HT/m<sup>2</sup>, soit un budget d'investissement prévisionnel de 2 000 000 € HT. D'autre part, le budget d'investissement pour l'outil agricole est estimé à 500 000€HT, à savoir la mise en place d'un système d'irrigation, l'achat de serres et de l'ensemble du matériel nécessaire à l'exploitation.

Ce projet ambitieux prendra la forme d'un atelier et chantier d'insertion (ACI) permettant un accompagnement vers l'emploi d'un certain nombre de bénéficiaires issus notamment des quartiers prioritaires de la politique de la ville de Bordeaux Métropole. A noter que le financement d'un ACI repose sur un maximum de 30% des ressources budgétaires issues de l'activité, et les 70% restants proviendront de la vente des produits (particuliers,

cantines, restaurants), des prestations de formations, des ateliers cuisine et de financement extérieurs publics et/ou privés.

L'ACI permet de déployer le dispositif de contrats aidés prenant la forme de Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI), d'une durée de 4 mois minimum, renouvelables jusqu'à 24 mois maximum cumulés. Les salariés en insertion sont financés à 100% par l'Etat via le Département.

Ainsi, le fond de dotation déploiera pour cette activité les moyens humains suivants :

Directeur A.C.I : 1 ETP

Salariés en insertion : CDDI - 6 à 8 ETP

Chef de culture - Encadrant technique : 1 ETP

Assistant administratif et commercial : 0,5 ETP

Accompagnateur Socio-professionnel : 1 ETP

**Soit la création d'une dizaine d'emplois stables non délocalisables**

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses Articles L. 1311-2 et 1311-9

**Vu** le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment ses articles L1411-1 et R4111-1 à R4111-7

**Vu** les dispositions du Code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles L 451-1 à L 451-13

**Vu** l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat n° 2022-33039-51823 en date du 26/09/2022,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT** l'intérêt certain du projet du fond de dotation Cultures d'Envol visant à développer une ferme agroécologique couplée à un projet social d'insertion sur la parcelle sise Rue des Quatre Castéra et Quai du Président Wilson à Bègles,

**CONSIDERANT** que l'activité projetée par le fond de dotation Cultures d'Envol sur la parcelle objet du présent bail emphytéotique administratif relève pleinement d'une politique d'économie sociale et solidaire pour laquelle Bordeaux Métropole est compétente, et que ce projet correspond aux objectifs de résilience agricole et alimentaire de Bordeaux Métropole dont l'une des actions est « développer les projets d'agriculture urbaine et péri-urbaine sur le foncier métropolitain »

## **DECIDE**

**Article 1** : de consentir un bail emphytéotique administratif au profit du fond de dotation Cultures d'Envol, dont le siège social a été fixé à Courbevoie (92400), 19 Rue Louvain, pour une durée de 30 ans, moyennant une redevance annuelle de 1€ HT, pour une emprise d'environ 26 381 m<sup>2</sup>, à détacher de la parcelle BI257, sise Rue des Quatre Castéra et Quai du Président Wilson à Bègles

**Article 2** : d'imputer la recette sur le chapitre 75 compte 752 fonction 020 du budget principal de l'exercice en cours

**Article 3** : d'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte et tous les documents y afférents,

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 31 mars 2023

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>5 AVRIL 2023</b>	Pour expédition conforme,
<b>DATE DE MISE EN LIGNE :</b> <b>6 AVRIL 2023</b>	la Vice-présidente,
	Madame Christine BOST